



L'ENQUÊTE PUBLIQUE :

**UN MOYEN DÉMOCRATIQUE
DE FAIRE PARTICIPER LE
PUBLIC AUX DÉCISIONS QUI
LE CONCERNENT ?**

Programme au 18/02/2020

9h15 - Accueil du public

9h45 – Présentation de la problématique générale des enquêtes publiques, peut-on parler de crise ? par le Bâtonnier de la Bretesche, président de Patrimoine-Environnement

10h00 – L'enquête publique, une forme satisfaisante de consultation du public ? par Jean-Pierre Chaulet, ancien président de la Compagnie des Commissaires-enquêteurs d'Île-de-France

10h25 - Débat avec la salle

La pratique de l'enquête publique et ses problématiques

*Animé par Dominique Masson,
Secrétaire général de Patrimoine-Environnement*

10h30 – Nomination des commissaires-enquêteurs et leur contrôle par la juridiction administrative

**10h50 – Quelles sont les latitudes du commissaire-enquêteur ?
Retour d'expériences** par Gabriel Ullmann, commissaire-enquêteur radié

11h10- Débat avec la salle

11h30 – Le rôle des compagnies et la déontologie des enquêteurs par Martine Viart, Présidente de la Compagnie régionale des commissaires enquêteurs de Bretagne

11h40 - Débat avec la salle

12h00 DEJEUNER

L'enquête publique face aux contestations

*Animé par Loïc Dusseau,
Avocat au barreau de Paris*

14h30 – Table ronde : Le rôle des associations dans le cadre de l'enquête publique par Virginie Meurisse, présidente de l'association Sauvons la Tournelle (Septeuil - Yvelines) ; Colette Jourdanne, présidente de l'association ADEB37 et un commissaire enquêteur sur le projet éolien de la Chapelle-Blanche-Saint-Martin (Touraine) (sous réserve)

15h00 - Débat avec la salle

15h25 – Le contentieux lié aux enquêtes publiques par Maître Monamy, avocat à la Cour

15h45 – Débat avec la salle

16h00 – L'avenir de l'enquête publique remis en cause : la dématérialisation par le décret Lecornu par Jean-Pierre Chaulet, ancien président de la Compagnie des Commissaires-enquêteurs d'Île-de-France et David Catot, chef du bureau de l'évaluation environnementale au CGDD (sous réserve)

Contact : Constance Huynh

01 42 67 06 06

droit@associations-patrimoine.org

PATRI MOINE
Environnement
LUR - FNASSEM

Bulletin d'inscription

Bulletin à renvoyer avant le 15 mars accompagné du règlement à Patrimoine-Environnement
6-8 Passage des Deux Sœurs 75009 Paris

L'ENQUÊTE PUBLIQUE : UN MOYEN DEMOCRATIQUE DE FAIRE PARTICIPER LE PUBLIC AUX DECISIONS QUI LE CONCERNENT ?

VENDREDI 27 MARS – 9h30 à 16h30

Salle TP20 à la Fédération Nationale des Travaux Publics
9, rue de Berri, 75008 Paris

Accès

Métro ligne 1 – Georges V

ligne 9 – St Philippe du Roule

Bus 73 - arrêt Georges V

Bus 32 - arrêt La Boétie-Champs-Élysées

Mme, M. :

Fonction, mandat, titre :

Association :

Adresse :

Tél. : Email :

Accompagné(e) de personnes

Mme, M.

Inscription à l'atelier du 27 mars 2020 (déjeuner inclus)

- Adhérents (particuliers et associations) :

40€ x =

- Non-adhérents :

50€ x =

☐

Participera le matin

☐

Participera le midi

☐

Participera l'après-midi

Possibilité de régler par chèque avec ce bulletin ou par [CB sécurisé sur le site HelloAsso](#).

Les demandes d'annulation avec remboursement seront acceptées jusqu'au 15 mars 2020.

Le nombre de places étant limité, les inscriptions sont enregistrées dans l'ordre d'arrivée à réception du règlement (chèque ou CB)
ou d'une lettre de commande ferme pour les administrations et collectivités locales.

En cas d'inscriptions insuffisantes, l'atelier sera annulé, les inscrits seront informés et leur chèque leur sera retourné.

PRÉCISEZ VOS ATTENTES

Merci de poser les questions auxquelles vous souhaiteriez que les intervenants répondent au cours de
l'atelier :

.....
.....

CONTACT

Constance Huynh : 01 42 67 06 06 - droit@associations-patrimoine.org
www.patrimoine-environnement.fr